

---

**Assemblée Générale**  
du jeudi 19 septembre 2019, 19.00 – 21.00 heures  
École d'agriculture du canton du Valais  
av. Maurice Troillet 260, Châteauneuf/Sion, Grande salle



## Procès-verbal

### Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et contrôle des présences
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 20.09.2018  
*Le PV est consultable sur le site PJVr : [www.projuventute-vs.ch](http://www.projuventute-vs.ch)*
4. Rapport annuel 2018-2019
5. Présentation des comptes 2018-2019
6. Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2018-2019
7. Approbation des comptes 2018-2019 et décharge au comité
8. Fixation des cotisations annuelles 2019-2020
9. Conception future Pro Juventute et décision concernant l'avenir de PJVr
10. Présentation et approbation du budget 2019-2020
11. Élection des membres du comité et des réviseurs
12. Divers et propositions individuelles

## Liste des présences

### Pro Juventute Valais romand – PJVr

#### Comité PJVr :

Raymond Brunner (président), Pierre-André Roduit (vice-président), Grégoire Zufferey (trésorier), Christian Ebener (secrétaire et procès-verbal), Catherine Vocat Zufferey (présidente GL Sierre), Éliane Zengaffinen (présidente GL Sion/Hérens/Conthey), Lucien Carron (représentant GL Martigny), Bernard Moulin (président GL St-Maurice), Beat Wüthrich (président GL Monthey)

#### PJVr, GL Sierre :

Madeleine Boll, Jean-Charles Clavien – président d’honneur, Christiane Favre, Carolane Pichel, Muriel Rey, Catherine Theler

#### PJVr, GL Sion/Hérens/Conthey :

Sandra Charmillot, Yolande Mottet, Carole Zurwerra

#### PJVr, GL Martigny :

Marthe-Marie Polli – présidente, Thérèse Damay

#### PJVr, GL St-Maurice :

#### PJVr, GL Monthey :

Dominique Seingre Passaquay, Marie-Do Premand, Céline Raboud, Linda Theytaz Di Nino

#### Fondation PJ-CH :

Vincent Raemy – Fondation PJ-CH, Monique Ryf – Fondation PJ-CH

#### Invités :

Philippe Varone – président de la ville de Sion, Patricia Gabioud – conseillère communale en charge des Affaires sociales et Sports à Orsières, Patrice Mabillard – responsable des concepts pédagogiques au Service cantonal de la Jeunesse, Micheline Grept-Rigaud – conseillère municipale en charge de l’Aménagement et environnement à Saint-Gingolph, Fabien Lottefier – direction du CMS Entremont, Nicolas Marcoud – Secours d’hiver, Tristan Mottet – FRAPEV, Viviane Pellouchoud – FRAPEV, Loriane Salamin – Bénévoles Valais-Wallis, Christiane Crettol, Marianne Ebener

#### Excusés

Raymond Brunner mentionne le fait que plusieurs communes, districts, CMS, personnalités ou autres se sont excusés.

## 1. Ouverture de la séance, contrôle des présences

Au nom du comité, le président Raymond Brunner a l’immense plaisir de souhaiter la bienvenue aux invités et représentants des groupes locaux (GL). Il se réjouit tout particulièrement de la présence de M. Philippe Varone, président de la Commune de Sion.

Il apprécie de pouvoir tenir cette assemblée dans les locaux de l’école d’agriculture. C’est également dans ce lieu fort agréable que le comité PJVr tient ses séances habituelles.

Il ouvre cette assemblée en saluant tout spécialement les personnalités suivantes :

- M. Philippe Varone, président de la commune de Sion ;
- M. Patrice Mabillard, représentant du service cantonal de la jeunesse ;
- Mme Christiane Favre, représentante de la commune d’Anniviers ;
- Mme Patricia Gabioud, représentante de la commune d’Orsières ;
- Mme Micheline Grept, représentante de la commune de St-Gingolph ;

- M. Vincent Raemy, délégué de la Fondation Pro Juventute Suisse ;
- Mme Monique Ryf, responsable de l'antenne Pro Juventute en Suisse romande
- M. Jean-Charles Clavier, ancien président de PJVr et président d'honneur.

Il tient également à saluer tous les autres invités, qui nous font l'amitié d'être parmi nous ce soir. Il espère qu'ils ne lui tiendront pas rigueur de ne pas les saluer nominativement. Il pense aux représentants des CMS d'Entremont et de Sierre ainsi qu'aux représentants d'associations amies (telles que Bénévoles valais, FRAPEVs, SOS enfants de chez nous, Secours d'hiver) ainsi que les directions d'établissements scolaires avec qui nous collaborons régulièrement.

Bon nombre d'invités et de bénévoles se sont excusés, retenus par d'autres obligations. Raymond Brunner se permet également de ne pas les citer et de les excuser globalement.

Le président précise notre chance de pouvoir compter sur la présence du président de la Commune de Sion qui, malgré un agenda qu'on imagine chargé, nous fait l'amitié d'être des nôtres jusqu'à l'apéritif offert par la commune. Raymond Brunner passe la parole à M. Varone.

*M. Varone transmet les salutations du conseil d'administration à l'assemblée. Il est fier du dynamisme dont fait preuve notre capitale et, d'un sourire, fait remarquer que depuis la fusion avec les Agettes, sa commune n'est plus seulement une commune de plaine, mais également de montagne dont les limites culminent à 2240 m.*

*Il est également question de dynamisme lorsqu'on parle de formation – thème important pour les enfants. Le rêve de Roger Bonvin est ainsi réalisé avec la Fondation universitaire Kurt Bösch (qui accueille dans ses locaux le personnel et les étudiants de l'Université de Lausanne et de l'Université de Genève et met à disposition de ces universités les infrastructures nécessaires pour maintenir, organiser et développer, sur le site de Sion, les activités d'enseignement, de recherche et d'expertise en études du Tourisme et en Droits de l'enfant).*

*Le projet Roncoz 21 poursuit dans le même esprit avec l'arrivée de l'EPFL et de la HES. Ainsi, nos jeunes se forment en Valais, peuvent y rester ou y revenir.*

*M. Varone conclue en remerciant PJVr pour son engagement auprès de nos enfants. Il nous souhaite une belle assemblée générale dans l'Espace Chavaz ; cette « église » saura sans doute nous inspirer.*



Raymond Brunner remercie chaleureusement notre orateur du jour pour ces paroles empruntes d'optimisme et de vision. Il souligne la générosité de la commune de Sion qui nous offre l'apéritif et remet un cadeau à son président : non pas 3 bouteilles de la cave Varone, ce qui manquerait d'originalité, mais de la bière artisanale du Chablais.

Raymond Brunner déclare cette assemblée ouverte.

## 2. Approbation de l'ordre du jour

Raymond Brunner rappelle que la convocation à notre assemblée a été faite dans les délais, conformément à nos statuts. Aucune proposition de modification de l'ordre du jour ne nous est parvenue, il donc maintenu tel que mentionné sur l'invitation.

Afin de valider la décision concernant l'avenir de PJVr, deux scrutatrices sont nommées : Mesdames Christiane Crettol et Marianne Ebener.

### 3. Approbation du PV de l'assemblée générale 2018

consultable sur [www.projuventute-vs.ch](http://www.projuventute-vs.ch)

Le président passe la parole à Christian Ebener, secrétaire. Ce dernier demande si quelqu'un désire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2018-2019. Tel n'étant pas le cas, ce dernier est donc approuvé.

Raymond Brunner profite de cette occasion pour remercier notre secrétaire pour la qualité et l'exactitude de son PV, pour son engagement ainsi que pour son travail consciencieux tout au long de l'année.

### 4. Rapport annuel 2019

Le président procède à la lecture de son rapport annuel :

*Mesdames, Messieurs les Bénévoles,*

*Chers Invités,*

*C'est pour moi un plaisir de vous adresser mon rapport au terme d'une année de présidence particulièrement laborieuse.*

*Je tiens tout d'abord à remercier mon prédécesseur, qui m'a remis au mois de septembre 2018 à Chippis les clés de notre association après dix ans de présidence. De nombreuses et intéressantes activités qui ont eu lieu cette année ont été initiées sous son règne. Merci Jean-Charles de nous avoir mis sur ces pistes.*

*Après les deux premiers mois consacrés à la mise en place du fonctionnement du nouveau comité, alors que tout semblait sous contrôle, une déclaration fracassante nous fut annoncée par la Fondation. Elle nous informait qu'elle voulait se restructurer, passer de l'organisation actuelle à une régionalisation avec, pour corollaire, la dissolution de nos associations cantonales. Ceci, comme vous pouvez vous en douter, a engendré de nombreuses interventions et séances tant à l'échelon cantonal que régional et national. Cette nouvelle situation a aussi généré un travail conséquent supplémentaire de la part de votre comité et a chamboulé, un peu..., en tout cas au niveau du plan horaire, le déroulement normal de nos séances. Je les prévoyais d'une durée de 1 heure et demie voire deux heures maximum et elles ont duré, trop souvent, plus de trois ! J'en profite d'ailleurs pour remercier ici tous les membres du comité pour leur patience, leur engagement et leur soutien durant cette première année de collaboration. J'aurais l'occasion de revenir sur les conséquences de cette restructuration qui s'annonce en cours d'assemblée, sous le point 9 de notre ordre du jour.*

*Une deuxième grande nouvelle, bien agréable celle-là, nous parvint au mois de décembre également. La BCVs et l'entreprise Debiopharm de Martigny nous commandaient des boîtes de chocolat et de miel comme cadeau de fin d'année pour leurs collaborateurs. Il fallut alors avec quelques bénévoles, que je remercie au passage, confectionner plus de huit cents paquets - imaginez-vous : étiquetage des bocaux de miel, étiquetage des emballages, pesée du chocolat, rembourrage, collage de notre logo, mise en place d'un ruban décoratif - paquets que nous avons finalement réussi à livrer dans les délais, avec une fourgonnette pleine à craquer, aux deux entreprises concernées. Cette vente a d'ailleurs boosté de manière tout à fait bienvenue les comptes de PJVr puisque notre caisse a pu engranger, grâce à cette action, un bénéfice de quelques milliers de francs.*

*Parallèlement à ces activités propres au comité PJVr, les groupes locaux s'activaient lors des ventes de fin d'année, que ce soit par la tenue de divers stands ou encore par le biais de quelques, malheureusement toujours trop rares mais ô combien appréciées classes d'écoles. Globalement, les ventes ont à nouveau bien fonctionné. D'ailleurs, les groupes locaux font, tout*

*au long de l'année un gros travail, comme à l'accoutumée, pour récolter des fonds lors de différentes manifestations locales. Leurs comités font également un gros travail en analysant les sollicitations grandissantes de parents d'enfants ou de jeunes en difficulté ou encore en étudiant des demandes liées à des activités locales. Je tiens ici à vous remercier, vous Toutes et Tous, les bénévoles, sans qui rien de tout cela ne serait possible. Merci pour votre inlassable engagement au profit des moins favorisés de nos enfants et jeunes.*

*Dans les activités importantes qui se sont déroulées encore cette année, il faut mentionner le camp Mère-enfants qui a eu lieu à la fin avril, en collaboration, pour la deuxième année, avec Pro Juventute Fribourg. Douze mamans et vingt-cinq enfants se sont retrouvés à Champéry pour se former, échanger, se ressourcer et se divertir ensemble. La météo a été assez clémente, l'ambiance était bonne, les ateliers pédagogiques très intéressants et les activités enrichissantes. Le succès de cette nouvelle édition nous incite à poursuivre ce projet durant les années prochaines. Il faut savoir que ce projet, grâce à nos sponsors, nous aura permis aussi de récolter un peu d'argent. Argent qui sera en bonne partie réinjecté dans le prochain camp et qui alimente également un peu la caisse PJVr. Un grand merci tout particulier à Bernard Moulin pour son engagement important dans ce projet et pour le fait qu'il n'a pas voulu être dédommagé pour son travail. Merci Bernard.*

*Il me plaît également de relever que la conférence « Pros des médias » organisée par le groupe local du district de Monthey en collaboration avec les associations de parents d'élèves de Monthey, Collombey-Muraz, Vionnaz et Vouvry a rencontré un vif succès.*

*Pas moins d'une soixantaine de parents et enfants étaient présents. Les thèmes abordés auront permis à l'auditoire de se faire une meilleure idée des aspects positifs mais également des risques et des dangers de l'internet et de l'utilisation des nouveaux médias. Sur la base de cette expérience très positive, le comité cantonal doit maintenant réfléchir à l'opportunité de continuer à mettre sur pied de telles soirées au sein des autres groupes locaux du Valais romand. Merci au comité du groupe local de Monthey, à son président, Beat Wüthrich et plus particulièrement à Dominique Passaquay, vice-présidente et responsable de ce projet.*

*Au niveau des activités, je tiens à mentionner encore que notre site internet a totalement été recréé. Nous avons fait appel à un professionnel proposant des tarifs défiant toute concurrence, qui a su nous guider et nous proposer un nouveau site, plus vivant, moderne et surtout plus convivial. Je vous invite à le consulter. Nous faisons un effort particulier pour l'alimenter et le tenir à jour régulièrement. Ici j'aimerais remercier tout particulièrement notre secrétaire Christian qui a suivi et conduit ce projet avec compétence et engagement. Là aussi c'est un beau succès. Merci Christian.*

*Pour terminer avec les activités, je tiens absolument à relever qu'un projet intitulé « Entretiens fictifs », mis sur pied par la Fondation, sous la direction de son antenne de Lausanne, est actif auprès de plusieurs cycles d'orientation du Valais romand. Il offre aux élèves en fin de scolarité la possibilité de vivre « un sur un » un entretien d'embauche. Des spécialistes des ressources humaines ou des personnes qui ont de l'expérience comme patron ou dans la gestion du personnel, sont mobilisés et fonctionnent, pour l'occasion, bénévolement comme employeur et coach. Les élèves doivent se préparer bien à l'avance (élaboration du CV, élaboration de la lettre de motivation, préparation de l'entretien) et, le jour venu, se présentent à un entretien d'embauche face à un employeur fictif mais ô combien compétent. Cet entretien est ensuite suivi d'un débriefing très apprécié entre le coach et l'élève. Plusieurs membres de votre comité ont eu l'occasion de visiter le déroulement d'une journée auprès de divers CO. Tout le monde a trouvé ce projet d'une belle qualité et a reconnu sa grande valeur ajoutée. A un tel point que bon nombre d'entre nous, sommes partants pour fonctionner comme coach à une occasion ou à une autre. Le nombre de CO intéressés par ce projet est en progression, les feedbacks des*



*directions, des professeurs et des élèves sont très positifs. Personnellement, je suis persuadé que nous tenons ici un magnifique projet d'avenir. Je tiens à remercier Mlle Célia Broccard, qui est la responsable de ce projet pour la Romandie avec qui nous collaborons étroitement et de manière tout à fait efficace, et qui mène ces journées de main de maître. Merci Célia.*

*Vous trouverez dans le rapport annuel d'autres informations complémentaires sur ces différentes activités et les membres de votre comité se tiennent volontiers à votre disposition pour échanger à ce propos en fin de séance.*

*Pour terminer, permettez-moi maintenant de parler brièvement de 2019 et 2020 et du cadre que nous nous fixons.*

*Tout au long de l'année écoulée, Pro Juventute Valais romand s'est investie avec détermination dans sa mission d'aide aux enfants et aux jeunes de notre région, notamment par l'aide individuelle aux familles et par le soutien aux activités locales. Afin de continuer à mener à bien nos activités et malgré la fin annoncée de notre association, nous poursuivrons sur cette voie et continuerons nos actions liées aux projets déjà existants ou nouveaux. Pour mémoire, citons :*

- *l'organisation probable de nouvelles soirées « Compétences médiatiques » dans différentes localités ;*
- *la mise sur pied, en collaboration avec PJ Fribourg, d'un nouveau camp « Mère-enfants » à Champéry du 12 au 17 avril ;*
- *l'organisation, si possible en 2020 voire en 2021, en collaboration avec d'autres partenaires, d'un premier camp « Père-enfants » ;*
- *notre participation active à l'organisation, à la conduite et à l'animation des journées « Entretiens fictifs » dans différents CO du Valais romand.*

*Enfin, une partie de notre travail se concentrera sur les conséquences de la future régionalisation et donc de la dissolution de PJVr. Il s'agira de définir concrètement la manière dont nous voulons mettre fin à notre association, en particulier en ce qui concerne la définition de l'affectation de nos fonds.*

*Gardons en mémoire le fait que les enfants et la jeunesse que nous aidons, n'ont que faire des plans de restructuration et d'organisation. Ils auront, aujourd'hui comme demain, toujours besoin de notre soutien. Ensemble, quel que soit notre avenir, continuons à aider notre jeunesse, concrètement, là où cela est possible, pour lui apporter un peu de réconfort et pour contribuer à diminuer les inégalités.*

*Encore un grand merci à Toutes et à Tous pour votre soutien et votre engagement.*

*Merci de votre attention.*

## **5. Présentation des comptes 2018-2019**

Raymond Brunner passe la parole à notre trésorier, Grégoire Zufferey, qui nous fait lecture des comptes de l'association PJVr.

Il rappelle qu'il y a d'une part l'organisation faitière PJVr et de l'autre les groupes locaux. C'est uniquement l'organisation faitière qui s'occupe de finaliser les comptes.

### 5.1. Bilan au 31 mars 2019

Grégoire Zufferey mentionne les positions 20030 et 20040 qui reflètent la fortune des deux groupes locaux non constitués.

Il se réjouit du nouveau poste 20210 qui constitue une provision pour de futurs projets, comme l'a déjà relevé notre président dans son rapport.

Bilan au 31 mars 2019		au 31 mars 2018		
	Actif	Passif	Actif	Passif
10000 Caisse	-			
10050 Banque (nom/n° IBAN compte)	-			
10060 Postfinance 10-163396-0	54 197.26		38 584.31	
10200 Débiteurs divers	-			
10500 Créanciers et charges payés d'avance	-			
10510 Actifs transitoires 1)	5 250.00		7 850.00	
20000 Créanciers et charges à payer 2)		950.00		
20020 GL de Monthey		-		
20030 GL de St-Maurice		11 577.70		10 222.70
20040 GL d'Entremont		12 596.70		13 096.70
20050 GL de Martigny		-		
20060 GL de Sion-Hérens-Conthey		-		
20070 GL de Sierre		-		1 500.00
22200 Loterie Romande		6 370.25		6 370.25
22210 Provision pour projets		14 980.00		9 980.00
23200 Capital		12 972.61		5 264.66
Capital initial	5 264.66			
Excédent des recettes	7 707.95			
	59 447.26	59 447.26	46 434.31	46 434.31

1) Licence Pro Juventute Suisse, d'avril à décembre 2019

2) Pro Juventute Synergie Romande, de janvier à mars 2019

## 5.2. Compte d'exploitation du 01.04.2018 au 31.03.2019

Compte d'exploitation du 01.04.2018 au 31.03.2019			2017/2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits
30000 Dons sans affectation		100.00		215.00
30011 Dons "Camp mères-enfants"		13 000.00		-
30050 Contributions Groupe Locaux		11 500.00		11 500.00
30100 Contributions libres du secteur public		7 000.00		
30200 Ventes de timbres		210.00		
30210 Ventes de chocolats (écoles)		-		
30280 Autres ventes		28 120.00		
30290 Prestation secrétariat camp mères-enfants		5 200.00		
40000 Aides et prestations aux privés		-		
40001 Aides "Camp mères-enfants" (+ provision)	13 000.00			
40010 Aides et prestations aux associations		-		
40200 Achats timbres	162.20			
40210 Achats chocolats (écoles)		-		
40285 Achats et ventes pour et aux GL		984.05		
40280 Autres achats	21 700.70			
40290 Frais de recherche de fonds et dons	208.45		1 729.00	
40400 Contribution ProJu Suisse	7 000.00		7 000.00	
40410 Contribution Synergie Romande	3 750.00		3 750.00	
40420 Contributions ProJu VR		-		
40430 Frais de bureau et secrétariat	1 660.00		4 813.15	
40440 Frais d'assemblée et de comité	1 036.95		2 526.60	
40445 Frais de séances du bureau	1 094.70			
40450 Frais de déplacements	1 571.25		1 827.55	
40460 Cotisations & dons	500.00			
40470 Frais financiers et intérêts	60.00		75.00	
40480 Frais de site internet	1 101.55			
40490 Frais divers d'exploitation	560.30			
40510 Attribution provision pour projets	5 000.00			
	58 406.10	66 114.05	21 721.30	11 715.00
Excédent des recettes (charges si négatif)	7 707.95		-10 006.30	
	66 114.05	66 114.05	11 715.00	11 715.00

Il est à noter que la « Participation des groupes locaux » (11'500.-) n'apparaît pas dans le compte d'exploitation consolidé, puisque c'est une charge pour les GL et un produit pour PJVr, les 2 postes s'éliminant ainsi.



### 5.3. Bilan consolidé au 31 mars 2019 (PJVr et Groupes locaux)

Bilan au 31 mars 2019		
	Actif	Passif
10000 Caisse	-	
10050 Banques	124 889.39	
10060 Postfinance	83 951.66	
10200 Débiteurs divers	-	
10500 Créanciers et charges payés d'avance	-	
10510 Actifs transitoires	5 250.00	
20000 Créanciers et charges à payer		5 950.00
20020 GL de Monthey		-
20030 GL de St-Maurice		11 577.70
20040 GL d'Entremont		12 596.70
20050 GL de Martigny		-
20060 GL de Sion-Hérens-Conthey		-
20070 GL de Sierre		-
22200 Loterie Romande		6 370.25
22210 Provision pour projets		14 980.00
23200 Capital		162 616.40
	214 091.05	214 091.05

#### 5.4. Compte d'exploitation au 31 mars 2019 (PJVr et Groupes locaux)

Compte d'exploitation 2018/2019		
	Charges	Produits
30000 Dons sans affectation		6 568.50
30011 Dons "Camp mères-enfants"		13 000.00
30050 Contributions Groupe Locaux		11 500.00
30100 Contributions libres du secteur public		24 571.90
30200 Ventes de timbres		91 261.10
30210 Ventes de chocolats (écoles)		8 745.00
30280 Autres ventes		105 131.00
30290 Prestation secrétariat camp mères-enfants		5 200.00
40000 Aides et prestations aux privés	37 454.80	
40001 Aides "Camp mères-enfants"	13 000.00	
40010 Aides et prestations aux associations	23 095.00	
40200 Achats timbres	75 181.10	
40210 Achats chocolats (écoles)	4 800.00	
40285 Achats et ventes pour et aux GL	-984.05	
40280 Autres achats	80 463.90	
40290 Frais de recherche de fonds et dons	663.35	
40400 Contribution ProJu Suisse	7 000.00	
40410 Contribution Synergie Romande	3 750.00	
40420 Contributions ProJu VR	11 500.00	
40430 Frais de bureau et secrétariat	5 643.65	
40440 Frais d'assemblée et de comité	1 058.15	
40445 Frais de séances du bureau	1 094.70	
40450 Frais de déplacements	1 571.25	
40460 Cotisations & dons	600.00	
40470 Frais financiers et intérêts	317.26	
40480 Frais de site internet	1 101.55	
40490 Frais divers d'exploitation	695.80	
40510 Attribution provision pour projets	5 000.00	
	273 006.46	265 977.50
Résultat de l'exercice	-7 028.96	
	265 977.50	265 977.50

Grégoire Zufferey relève que le résultat négatif représente plus un excédent de charge qu'une perte, sachant que le but de notre association est le soutien aux les enfants.

Il est à noter que la « Participation des groupes locaux » (11'500.-, voir « Compte d'exploitation 2017/2018 ») n'apparaît pas dans le compte d'exploitation consolidé, puisque c'est une charge pour les GL et un produit pour PJVr, les 2 postes s'éliminant ainsi.

## 6. Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2018-2019

En l'absence des deux vérificatrices, le président redonne la parole à Grégoire Zufferey pour la lecture de leur rapport.

Les vérificatrices de comptes, Mmes Cyndy Couturier et Emily Briguet toutes deux absentes, certifient que les comptes sont correctement tenus et proposent de les accepter tout en remerciant notre trésorier pour l'excellence du travail effectué.

A noter que les groupes locaux ont leurs propres vérificateurs. Ainsi, le trésorier de notre association s'appuie sur ces vérificateurs pour effectuer la consolidation des comptes de PJVr.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale du 20 septembre 2018, nous avons procédé en date du **24 juillet 2019** à la vérification des comptes pour l'exercice annuel portant sur la période du 01.04.2018 au 31.03.2019.

Après avoir effectué divers sondages et vérifications dans les écritures, nous avons pu nous assurer que la comptabilité a été tenue avec soin et de manière régulière, conformément aux règles et aux diverses décisions de l'assemblée générale.

L'exercice écoulé se boucle avec un bénéfice de Fr. 7'707.95

Compte tenu :

a) du report de l'exercice précédent	Fr. 5'264.66
b) du résultat de l'exercice écoulé	<u>Fr. 7'707.95</u>

Le capital de Pro Juventute – Valais Romand se monte au 1<sup>er</sup> avril 2019 à Fr. 12'972.61

Nous vous proposons d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont soumis et de donner décharge au caissier, Grégoire Zufferey, pour la gestion des fonds qui lui ont été confiés au cours de l'exercice écoulé.

Nous le remercions pour la qualité du travail effectué.

Sierre, le 24 juillet 2019

Cindy Couturier



Emily Briguet



## 7. Approbation des comptes 2018-2019 et décharge au comité.

Sur la base de ce qui a été présenté par notre trésorier et du rapport des vérificatrices, Raymond Brunner propose d'accepter les comptes 2018-2019 et d'en donner décharge au comité.

*L'assemblée donne décharge au comité et accepte les comptes à l'unanimité par main levée.*

Notre président en profite pour remercier notre trésorier pour la rigueur et le sérieux qu'il porte à la tenue de nos comptes, ainsi que nos deux vérificatrices pour leur disponibilité.

## 8. Fixation des cotisations annuelles

Nos statuts prévoyant de traiter ce point lors de chaque assemblée générale, Raymond Brunner passe la parole à notre trésorier.

Conformément à la demande formulée lors de l'assemblée générale 2017 de Martigny, et afin de garantir une certaine stabilité, les cotisations ont été fixées pour trois années, à savoir : 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020. Si nécessaire, le solde sera pris sur les avoirs de notre association faitière.

Pour rappel, les montants versés par les GL sont les suivants :

Monthey	CHF	2'000.-
St-Maurice	CHF	500.-
Entremont	CHF	500.-
Martigny	CHF	3'500.-
SHC	CHF	1'500.-
Sierre	CHF	3'500.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>11'500.-</b>

*L'assemblée accepte par acclamation les cotisations 2019-2020 des GL.*

## 9. Conception future Pro Juventute et décision concernant l'avenir de PJVr.

### 9.1. Présentation

Notre président rappelle que nous avons une décision importante à prendre ce soir. Nous allons en effet nous prononcer sur l'avenir que nous voulons offrir à notre association.

Actuellement, le territoire suisse est divisé en 19 associations cantonales. Demain, ces 19 associations disparaîtront et seront remplacées par 5 régions, dont une romande. Précisons que c'est une décision irréversible : il ne sert à rien d'en discuter ici. La fondation pense avoir ainsi un meilleur impact sur notre jeunesse. L'harmonisation du visuel, la refonte de la structure et la suppression des doublons, tous ces points ont pour but d'améliorer la rentabilité de la fondation, et par là même son financement.

Deux options nous sont proposées :

- 1) Nous intégrons Pro Juventute suisse et le centre régional romand ;
- 2) Nous quittons Pro Juventute suisse. Dans ce cas, nous avons le choix de :
  - créer notre propre association,
  - nous allier à d'autres associations,
  - disparaître purement et simplement.

Les membres du comité et des comités régionaux, tout comme les bénévoles ont été tenus informés à plusieurs reprises de la décision irréversible prise par la Fondation, ainsi que des possibilités qui nous sont offertes. Plusieurs canaux ont été utilisés afin de vous informer au mieux sur les tenants et les aboutissants :

- Newsletter fondation PJ,
- Newsletter I/2019 PJVr,
- Information spécifique de notre président lors de sa visite de chaque comité de GL,
- Information par les présidents des groupes locaux,
- Rapport annuel et son chapitre dédié aux avantages et inconvénients de chaque solution,
- Présentation détaillée de l'option préconisée par votre comité, établie à sa demande par la Fondation.

Raymond Brunner ne va donc pas ouvrir ici un débat, ni refaire un nouveau séminaire. Il va se limiter à un rappel des faits en traitant les points essentiels, avant de passer au vote.

## 9.2. Analyse

Notre président passe ainsi en revue les avantages et inconvénients des deux options qui ont été analysées lors d'une journée de travail, avec le soutien de PJ-CH et Monique Ryf :

<b>Intégration</b>	
Avantages	Inconvénients
<p><b>Label Pro Juventute</b> La qualité du label est relevée : il existe depuis longtemps et est passablement connu. Les activités menées sous ce label s'en trouvent donc favorisées. Il serait faux de croire qu'on pourrait facilement s'en passer.</p> <p><b>Pérennité</b> Opportunité d'être partie prenante, de pouvoir faire des propositions et de donner son opinion sur la conception de la future structure régionale.</p> <p><b>Garantie</b> PJVr garde la possibilité de se retirer à tout moment du processus et de chercher son propre chemin, hors Pro Juventute.</p> <p><b>Envergure nationale</b> La promotion de projets Pro Juventute.</p>	<p><b>Liberté de manœuvre</b> Perte de notre liberté de manœuvre. Acceptation de contraintes.</p> <p><b>Bénévoles</b> La gestion, les tâches, le recrutement, la structure de conduite... des bénévoles seront rendues très difficiles avec la régionalisation.</p> <p><b>AIF (aide individuelle à la famille)</b>  Crainte que Pro Juventute Suisse donne la priorité aux projets nationaux au détriment de l'AIF. Les groupes locaux ne pourraient plus gérer l'AIF comme ils le souhaiteraient.</p>
<p>Les fonds appartenant à Pro Juventute du Valais romand et ses groupes locaux resteront notre propriété jusqu'à dissolution de notre association. Leur affectation doit faire l'objet d'une réflexion ultérieure.</p>	

<b>Non-intégration</b>	
Avantages	Inconvénients
<p><b>Autonomie</b> Nous gardons notre liberté de choix, pour trouver d'autres possibilités d'agir hors Pro Juventute, sous une nouvelle entité juridique.</p> <p><b>Liberté de manœuvre</b> Totale liberté de choix.</p>	<p><b>Pérennité</b> Les activités PJVr telles que nous les connaissons, s'arrêtent. La création d'une nouvelle structure est assez aisée. Cependant, sa nécessité et son maintien à long terme sont incertains.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fonds appartenant à Pro Juventute Valais romand et ses groupes locaux resteront notre propriété jusqu'à dissolution de notre association. Leur affectation doit faire l'objet d'une réflexion ultérieure.</li> <li>• Le comité actuel n'est pas prêt à s'investir dans la création éventuelle d'une nouvelle association valaisanne ou romande.</li> </ul>	

Notre président rappelle qu'il y a déjà de nombreuses associations dans notre canton : une de plus semble utopique, voire inutile.



### 9.3. Questions

Un participant demande comment notre canton sera représenté par la suite, si l'option A devait être choisie ?

Raymond garantit que le vice-président, le secrétaire et lui-même sont prêts à poursuivre l'aventure au sein de la région. Si d'autres membres et bénévoles des GL désirent y participer, ils sont bien entendu les bienvenus.

### 9.4. Recommandation à l'intention de l'Assemblée générale

Avant de passer au vote, Raymond Brunner rappelle la décision du comité PJVr qui est de poursuivre le chemin avec Pro Juventute. Il opte donc pour une intégration à la future région romande, en se basant sur les nombreuses discussions menées à l'interne de PJVr, avec les instances suisses de Pro Juventute et avec les associations cantonales romandes, et en définitive sur l'analyse faite lors de du séminaire de juin dédié à ce thème unique.

Ce choix est soumis aux trois conditions essentielles suivantes :

- 1) Nous gardons la possibilité de nous retirer à tout moment du processus qui sera mis en place pour la réalisation de la future région romande ;
- 2) Aucune obligation financière n'est attendue de la part de PJVr par la Fondation suisse.
- 3) L'association règlera l'affectation de ses fonds (PJVr et groupes locaux) de manière indépendante et souveraine au moment de sa dissolution.

### 9.5. Votation et décision

Avant de passer au vote proprement dit, le président rappelle que les membres du comité PJVr n'ont pas le droit de vote. Seuls les membres des GL ont pouvoir de décision, sachant que chaque GL n'a droit qu'à 3 voix et que le représentant du GL au comité PJVr ne peut pas faire partie des votants. En cas d'égalité des voix, le président de PJVr a autorité pour trancher.

Raymond Brunner demande donc aux votants qui choisissent l'option A de lever la main et prie les scrutatrices de procéder au comptage.

Il demande ensuite aux votants qui penchent pour l'option B de lever la main et prie les scrutatrices de procéder au comptage.

**Les scrutatrices recensent 7 voix pour l'option A et 3 voix pour l'option B.**

Le président prend note de la décision de l'AG, convaincu que le bon choix a été fait. Il remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

Le comité va maintenant se pencher sur la manière dont nous allons mettre fin à nos activités. Nous viendrons lors d'une prochaine AG, extraordinaire celle-là, avec des propositions pour l'affectation des fonds. Le comité tiendra les intéressés au courant de l'avancement des travaux.

**La décision est ainsi prise : PJVr poursuit le chemin avec la fondation Pro Juventute, sous les trois conditions essentielles mentionnées au point 9.4 ci-dessus.**

Monique Ryf demande la parole : elle salue cette décision importante qui a été prise ce soir. Elle sait et comprend la difficulté qui a dû être la nôtre pour arriver à cette décision. Monique regrette que la question posée tout à l'heure (voir pt 9.3) n'a pas eu de réponse claire : l'avenir doit encore être construit et affiné et il le sera, entre autres, avec l'aide des membres de PJVr.

## 10. Présentation et approbation du budget 2019-2020

### 10.1. Budget

Le président passe la parole à notre trésorier pour la présentation du budget 2019-2020.

Grégoire Zufferey nous présente donc le budget d'exploitation de l'organisation faitière et mentionne avec humour que la vie continue jusqu'à ce qu'elle s'arrête, d'où la nécessité et le sens d'un budget, calqué sur celui de l'année précédente.

Il fait remarquer que les ventes sont budgétées de façon raisonnable : en effet nous n'aurons pas chaque année des entreprises telles que la BCVs ou Debiopharm.

Il mentionne encore le fait que la perte de l'exercice sera couverte par le capital de PJVr.

Budget d'exploitation 2019/2020		
	Charges	Produits
30000 Dons sans affectation		100.00
30011 Dons "Camp mères-enfants"		13 000.00
30050 Contributions Groupe Locaux		11 500.00
30100 Contributions libres du secteur public		7 000.00
30200 Ventes de timbres		
30210 Ventes de chocolats (écoles)		
30280 Autres ventes		5 000.00
30290 Prestation secrétariat camp mères-enfants		2 500.00
40000 Aides et prestations aux privés		
40001 Aides "Camp mères-enfants"	13 000.00	
40010 Aides et prestations aux associations		
40200 Achats timbres		
40210 Achats chocolats (écoles)		
40285 Achats et ventes pour et aux GL		
40280 Autres achats	4 000.00	
40290 Frais de recherche de fonds et dons		
40400 Contribution ProJu Suisse	7 000.00	
40410 Contribution Synergie Romande	3 750.00	
40420 Contributions ProJu VR	-	
40430 Frais de bureau et secrétariat	1 500.00	
40440 Frais d'assemblée et de comité	1 000.00	
40445 Frais de séances du bureau	1 000.00	
40450 Frais de déplacements	1 500.00	
40460 Cotisations & dons	500.00	
40470 Frais financiers et intérêts	100.00	
40480 Frais de site internet	200.00	
40490 Frais divers d'exploitation	500.00	
40510 Attribution provision pour projets	5 000.00	
	39 050.00	39 100.00
Excédent des recettes (charges si négatif)	50.00	
	39 100.00	39 100.00

## 10.2. Acceptation du budget

Le président demande à l'assemblée d'accepter à main levée le budget 2019-2020, ce qui est le cas.

Une fois encore, le président remercie notre trésorier pour la qualité de son travail.

## 11. Élection des membres du comité et des réviseurs

### 11.1. Élection des membres du comité

Selon nos statuts, les membres du comité cantonal sont élus pour une période de deux ans et sont rééligibles. Deux de nos membres sont concernés : Christian Ebener, notre secrétaire et Grégoire Zufferey, notre trésorier. Tous deux se mettent à nouveau à disposition.

Notre président demande s'il y a dans l'assemblée des contre-propositions ? Tel n'étant pas le cas, il propose à l'assemblée de les réélire par applaudissements, ce qui est fait.

Raymond Brunner remercie Christian et Grégoire pour votre disponibilité. Il se réjouit de pouvoir continuer à compter sur eux.

### 11.2. Élection des vérificatrices

Selon nos statuts, nos vérificateurs sont également élus pour deux ans et sont rééligibles. C'est le cas de nos deux vérificatrices, Mme Cindy Couturier et Mme Emily Briguet, toutes deux se mettant elles aussi à nouveau à disposition.

Notre président demande s'il y a dans l'assemblée des contre-propositions ? Tel n'étant pas le cas, il propose à l'assemblée de les réélire par applaudissements, ce qui est fait.

Raymond Brunner prie notre trésorier de transmettre ses remerciements à nos vérificatrices.

## 12. Divers et propositions individuelles

### 12.1. Président de la FRAPEV, Tristan Mottet

Dès le 20 septembre commence la quinzaine des associations de la FRAPEV. Il espère que cette information sera reprise sur notre site – ce qui est garanti par notre secrétaire.

La quinzaine se terminera par une table ronde le mercredi 9 octobre à Bramois : « T'as où les droits de l'enfant à l'école ? ». Animée par Laurent Bonnard, journaliste, la table ronde réunira les personnalités suivantes :

- Christophe Darbellay, chef du DEF,
- Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille,
- Gwendoline Guérin, présidente de la Jeunesse de Vionnaz,
- Philippe Theytaz, Dr en sciences de l'éducation,
- Jean Zermatten, expert en droits de l'enfant.

Certaines personnes présentes habitent sans doute dans des communes qui n'ont pas d'association de parents d'élèves. Il espère qu'ils feront de la publicité pour la FRAPEV.

---

### 12.1. Clôture de séance

Le président annonce le terme de l'assemblée générale ordinaire 2019. Il remercie toutes les personnes présentes pour leur confiance et leur participation.

Il rappelle que le comité ne manquera pas de tenir informées les personnes concernées sur les activités entreprises et sur la suite donnée aux décisions prises ce soir.

Raymond Brunner lève la séance et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié accompagné d'une agape.

Châteauneuf/Sion, le 19.09.2019

Pour le PV : Christian Ebener